



Le mot du maire.

2021 a débuté sous le signe du coronavirus qui n'en finit plus de menacer notre santé et notre économie. Je voudrai d'abord exprimer ma compassion pour toutes les victimes du Covid 19 et pour leurs familles. J'ai une pensée particulière pour les pensionnaires et les soignants de la maison de retraite de La Roche-Chalais très sévèrement endeuillés par cette pandémie. Je vous encourage fortement à vous faire vacciner, car ce sera la seule façon de sortir de ce cauchemar. En attendant continuons à bien respecter tous les gestes barrières, même si cela devient de plus en plus difficile psychologiquement.

La Covid 19 nous a empêché de nous retrouver pour les vœux traditionnels en janvier et je vous ai donc souhaité une bonne année 2021 par une simple carte de vœux. Je pense sincèrement que nous pourrons à nouveau fêter la nouvelle année en 2022, tous les habitants de St Privat en Périgord réunis pour une même soirée festive. Nous sommes tous très impatients de pouvoir participer à nouveau à toutes ces manifestations divertissantes qui créent du lien dans la population d'une commune et dont nous sommes privés depuis le printemps 2020.

Malgré tout, le conseil municipal élu en mars 2020 est maintenant bien en place. Cette nouvelle élection a consacré définitivement la fusion des trois communes historiques, qui, je le crois, est de mieux en mieux acceptée par les habitants. J'en profite pour remercier tous les membres de ce conseil qui se sont mis au travail avec beaucoup d'assiduité et une cohésion remarquable.

De nombreux travaux et aménagements sont en cours : L'aménagement en logements sociaux d'une maison, rue du lavoir à St Privat des prés, la boulangerie de St Antoine de Cumond, les routes, l'éclairage public. D'autres sont en étude de faisabilité : Rénovation de l'église de Festalemps, la réfection des bâtiments communaux avec des panneaux solaires.

Le conseil communautaire s'est également mis au travail avec l'élaboration d'un projet pour tout le territoire avec la redynamisation des centres bourgs, l'amélioration des services (Création d'un CIAS, d'un espace France Service..) et le développement économique en lien avec la transition écologique.

Notre équipe d'employés municipaux se renouvelle avec le départ d'anciens et l'arrivée de plus jeunes. Un grand merci à ceux qui partent en retraite et bienvenue aux nouveaux.

Encore bonne année 2021 à tous, même si les premiers mois seront difficiles, mais nous avons beaucoup d'espoir pour septembre...

La vie communale

Commémoration du 11 novembre :

Les cérémonies du 11 novembre 2020 ont été célébrées dans le respect des mesures sanitaires et sans public. Le maire de Saint Privat en Périgord, Pascale Roussie-Nadal, a déposé une gerbe aux monuments aux morts de Saint-Privat-des-Prés, Saint-Antoine-Cumond et Festalemps, accompagnée de trois conseillers municipaux représentant chacune des trois communes.



Campagne d'Octobre Rose

Pour ce mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, la commission « fêtes et cérémonies » avait décoré les mairies des 3 villages. Divers objets étaient mis en vente. Marie Christine avait fait des portes masques et enveloppes.

La recette s'est élevée à 318,50€ et a été remise à l'Association. Merci à tous les participants.

Festivités de Noël

Les fêtes de fin d'année n'ont malheureusement pas pu se dérouler comme à l'accoutumée.



- La décoration des villages : Nous espérons que les nouvelles guirlandes que nous avons souhaitées communes aux trois villages ont égayé votre quotidien durant ces fêtes de fin d'année.
- Noël des enfants : L'arbre de Noël n'ayant pu se faire en famille à la salle des fêtes, le Père Noël s'est déplacé à l'école de Saint Privat en Périgord le 17 décembre. Les enfants ont eu le plaisir de recevoir de ses mains un livre chacun.

Dans la matinée la conteuse Céline SAVIGNAC a commencé sa séance par quelques exercices de relaxation et a poursuivi sur des contes autour des animaux et, entre autres : **le loup** ! Cette nouvelle expérience fût un succès. Les enfants de la commune qui ne sont pas scolarisés ont pu venir retirer leur livre à la mairie de Saint Privat.

- Noël des plus de 70 ans : Pascale Roussie Nadal et les conseillers municipaux ont distribué les colis de Noël aux personnes qui avaient fait ce choix. C'est au relais 24 à Saint Antoine que ceux qui avaient préféré les repas, ont pu retirer leurs plats. Le menu était composé de ris de veau, d'un suprême de pintade avec ses légumes et pour finir d'un assortiment de mignardises.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette organisation atypique afin de faire perdurer la magie de Noël



Ville aidante Alzheimer

La commune a signé une charte « ville aidante Alzheimer » En effet il est de notre devoir humanitaire de protéger et accompagner avec la plus grande bienveillance et la plus grande tolérance nos personnes âgées qui présentent des troubles de la mémoire et du comportement en rapport avec la démence sénile.

Par cette charte nous nous engageons à mener des actions aux côtés de l'association France Alzheimer. Le 21 septembre 2021 aura lieu la journée mondiale Alzheimer et la mairie va identifier un arbre remarquable de la commune autour duquel auront lieu des animations et ou sera apposé une plaque logotypée « journée mondiale 2021 »



**Ville Aidante
Alzheimer**

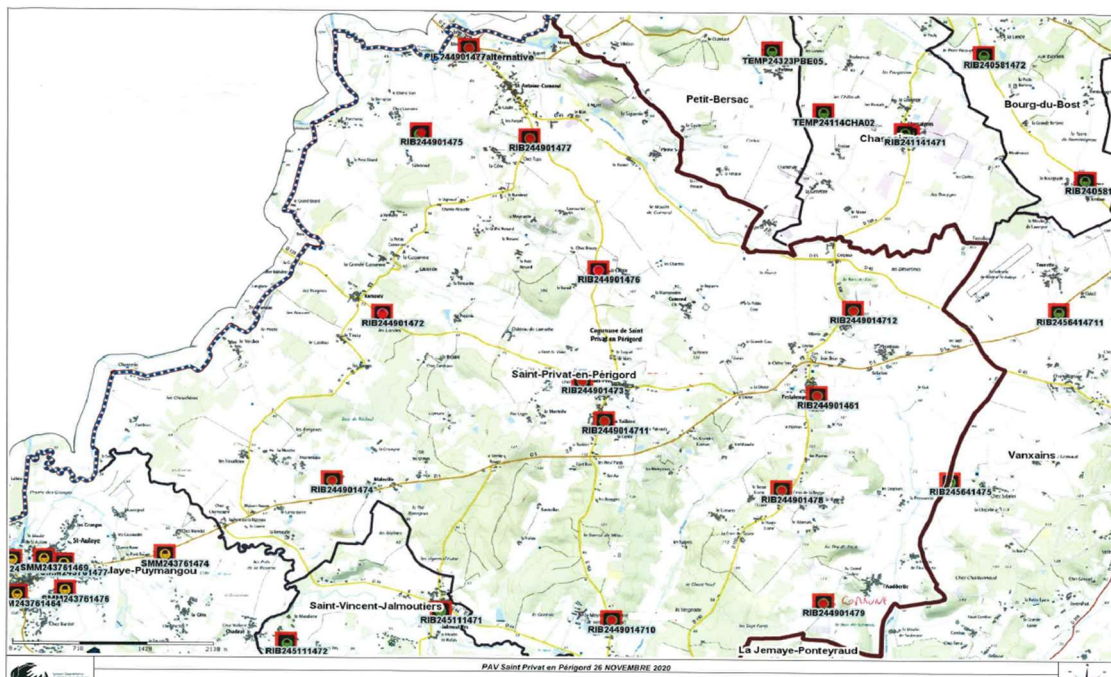
en partenariat avec France Alzheimer

La vie communale

Collecte des déchets : Mise en place du nouveau ramassage des ordures ménagères par le SMD3 :

Comme nous vous l'avions annoncé la nouvelle collecte des déchets va entrer en vigueur d'ici la fin de l'année. Les points de collecte seront réduits à 13 pour la commune.

Comme vous le voyez sur cette carte, ils sont répartis au mieux sur le territoire. Les bornes pour les ordures ménagères (sacs noirs), ne seront accessibles qu'avec une carte que vous adressera le SMD3 après votre inscription auprès de leur service. Cette carte vous donnera accès à toutes les bornes SMD 3 du département.



Le SMD3 s'est engagé à mettre en place un système particulier de ramassage pour les personnes en perte d'autonomie et de mobilité. Nous serons vigilants sur la mise en place de ce système, indispensable sur notre territoire.

Les travaux en cours sur la commune : Investir, c'est agir pour demain !

Comme chaque année, la mairie a procédé à un ensemble d'investissements. Certains sont plus visibles que d'autres, mais tous participent à améliorer la qualité de vie des Saint Privatois et à augmenter l'attractivité de notre commune.

Il a été décidé d'acquérir une maison d'habitation devant être rénovée puis transformée en deux logements conventionnés. Ces locations pourront accueillir de nouveaux habitants sur la commune.

Il a aussi été fait l'acquisition d'une parcelle jouxtant le terrain de pétanque de Saint Antoine.

Dans un souci d'économies et d'esthétique, il a été procédé à l'éradication des luminaires boules dans le village de Saint Privat.

Divers bâtiments municipaux ont bénéficié de travaux visant à améliorer leur esthétique et à les mettre aux normes actuelles de sécurité.

Les luminaires de la salle des fêtes de Festalemps ont été changés.

La façade de l'ancienne école de Saint Antoine a été ravalée. Dans ce même bâtiment, un des deux appartements locatifs a été rénové (isolation / peinture / tapisserie) pour être rapidement remis à la location.

Un des postes importants d'investissement concerne les routes. Elles sont nombreuses sur notre territoire. Cela nous impose de faire des choix et d'établir une programmation sur plusieurs années. L'année 2020, malgré des retards dus à la pandémie du Covid 19, a vu de nombreuses routes rénovées ou réparées (Pleine Serve, Leynie)

Dans cette même dynamique d'amélioration de notre réseau routier, la commune a installé de nouveaux panneaux à l'entrée de chacun de nos villages.

Enfin il est à noter les diverses acquisitions de petits matériels à destination des services de la mairie afin de permettre un travail plus efficace et plus aisé pour nos agents administratifs et techniques.



Le frelon asiatique. : Aide financière de la mairie pour la destruction des nids.

Le frelon asiatique est présent dans presque tous les départements français. Ennemi du jardinier, il s'attaque aux vergers et aux abeilles qui sont de véritables atouts pour l'écosystème et doivent impérativement être protégées.

Comment le reconnaître ?



Frelon asiatique

Le frelon asiatique est un insecte plus gros qu'une guêpe mais plus petit que le frelon européen, il mesure moins de 3 cm. On le repère grâce à sa tête noire, son abdomen noir avec un anneau orangé et ses pattes noires et jaunes.



Comment le piéger?

Leurs nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. L'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se cachent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc... Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.

C'est à ce moment que vous pouvez agir en disposant dans votre jardin des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. 1 reine = 2 000 à 3 000 individus... Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles en plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour éloigner les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Que faire si vous voyez un nid de frelons asiatiques dans votre jardin ?

Si vous découvrez un nid dans votre jardin sur le territoire de la commune de Saint Privat en Périgord, vous pouvez contacter l'entreprise DADOU FRELONS de Montpon-Ménestérol avec laquelle la mairie a signé une convention de destruction de nids de frelons asiatiques. L'entreprise viendra détruire le nid et vous enverra une facture de 50% du montant de l'intervention. La mairie acquittera les 50% restants.



Quelques informations en bref :

- Les agents communaux entretiennent régulièrement **le cimetière** en respectant la charte du zéro-pesticide. Ils ont également pour mission d'enlever les fleurs fanées, notamment après la toussaint, aux premières gelées.
- Après les bourgs, la commune va entamer **l'adressage des hameaux** de St Privat en Périgord. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une obligation imposée notamment par la poste. A ce propos nous vous rappelons que vous devez faire figurer de façon lisible vos noms sur les boîtes aux lettres positionnées à l'entrée du domicile.
- Nous assistons à une recrudescence **du démarchage à domicile**. Nous réitérons nos conseils de prudence. Soyez très vigilants à ne pas faire entrer n'importe qui chez vous et à ne rien signer dans l'instant.
- **Mise en place d'une photothèque dans votre commune et pour votre journal.** : La conservation de l'histoire passe par l'entretien et la transmission de la mémoire de nos villages et de ses habitants. Nous faisons appel à vous, lecteurs du journal, pour nous aider à constituer une documentation photographique riche. Nous pourrions réussir grâce à votre partage avec l'équipe du journal, de photos anciennes, voire très anciennes, évoquant des scènes de la vie passée prises lors d'événements de la vie publique ou de la vie privée. Travaux agricoles, fêtes, Cérémonies, commémorations, événements exceptionnels, historiques pris pendant les guerres 1914-1918, 1939-1945 et juste après. Les photos vous seront restituées après copie. Nous vous remercions pour votre générosité et pour votre aide. Le contact se fera via la mairie de St Privat en Périgord qui fera suivre à l'équipe du journal. Téléphones : 05 53 91 22 87 ou 09 77 84 19 48. Adresse mél: mairie-stprivat-en-perigord@orange.fr
- Vous savez que des agriculteurs de notre territoire envisagent d'installer **un méthaniseur**. Voici les informations qu'ils veulent porter à votre connaissance : « **PROJET DE METHANISATION A SAINT PRIVAT EN PERIGORD : QU'EN EST IL REELLEMENT ?** Une étude de faisabilité pour une unité de méthanisation en injection de gaz sur le réseau GRT gaz (transport) est en cours de réalisation. Ce projet de territoire porté par 15 agriculteurs responsables est en phase d'instruction ; à ce jour aucun lieu d'implantation n'est retenu, mais dès que l'étude sera finalisée, nous programmerons une réunion publique pour informer et répondre aux demandes de nos concitoyens. *Un groupe d'agriculteurs qui souhaite garder un territoire vivant et dynamique* »

La vie communale

Etat civil

Décès sur la commune (*La Meynardie)

Alain PEYRONNET, Saint Privat des Prés	15/10/2020
Marie Joséphe LESGOIRRES* Saint Privat des Prés	28/10/2020
Madeleine Marie BUFFET veuve MICHEL* Saint-Privat des Prés	02/11/2020
Henriette MOREAU veuve GRENAUD* Saint Privat des Prés	08/11/2020
Andrée DUCHER ép JACOUTY* Saint-Privat des Prés	10/11/2020
André Robert ROUGIER*, Saint-Privat des Prés	10/12/2020
Marie Madeleine Janine VACHON veuve DUC* Saint-Privat des Prés	27/12/2020

Décès hors commune: (* La Meynardie)

Marcel Paul LELIEVRE* Saint-Privat des Prés	04/11/2020
Peter Franck ARIS, Festalemps	27/12/2020
Huguette BLANLOEUIL ép MIGNON. St Antoine Cumond	07/01/2021

Naissances

Noam LEGLISE, Festalemps	17/09/2020
Arya Léone Claudine CONESA, Saint Antoine Cumond	13/11/2020
Timéo Corrado Luc PATRICOLA, Saint Privat des Prés	23/12/2020

Mariages:

Thierry Alain LEGROS et Chantal LAFRAIS	12/12/2020
---	------------

Mort en déportation

Julius ELLERT, Saint Antoine Cumond	26/09/1942
-------------------------------------	------------

Conseils municipaux depuis Octobre 2020 :

Vous trouverez le compte rendu complet des conseils municipaux en mairie ou sur le site internet de la commune

Le 06 novembre 2020 :

Règlement intérieur du conseil municipal
Communauté de communes/compétence urbanisme
Finances : décisions modificatives travaux de voirie
Modification horaire d'éclairage
Personnel :
 Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité
 Recrutement d'agents non titulaires de remplacement
 Renouvellement contrat PEC
Adhésion au comité départemental d'action sociale
Convention d'adhésion « paie à façon » du centre de gestion 24
Renouvellement contrat CNP assurance
SMD3 : Convention d'échanges de données informatisées
Indemnités pour le gardiennage de l'église
Demandes de subventions associations
Subvention plan France relance
Vente d'un terrain viabilisé à St Privat des prés
Pouvoir de police du maire.
Questions diverses : Octobre rose et Piste DFCI



Le 18 décembre 2020 :

Réhabilitation de la maison 63
rue du lavoir en deux logements conventionnés aidés ; demandes de subventions.
Projet réfection église de Festalemps
Travaux de voiries ; désignation de l'entreprise
Décision modificative N°3
Proposition d'acquisition de la parcelle L246 Lieu-dit la Tuilière :
Prix de vente d'une parcelle W5

Autorisation engagement et mandatement des dépenses d'investissement imprévues avant le vote du budget :
Communauté de Communes : Modification des statuts de la CDC ; Création et gestion d'un centre de santé ; Présentation des énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de Commune du Pays de Saint Aulaye
Modification éclairage public
SMDE : Transfert de la compétence assainissement collectif de la Commune de SAINT LEON SUR L'ISLE au SMDE24
SMD3 : Points d'apport volontaire.
Demande d'achat de deux vieilles cuves à gasoil :

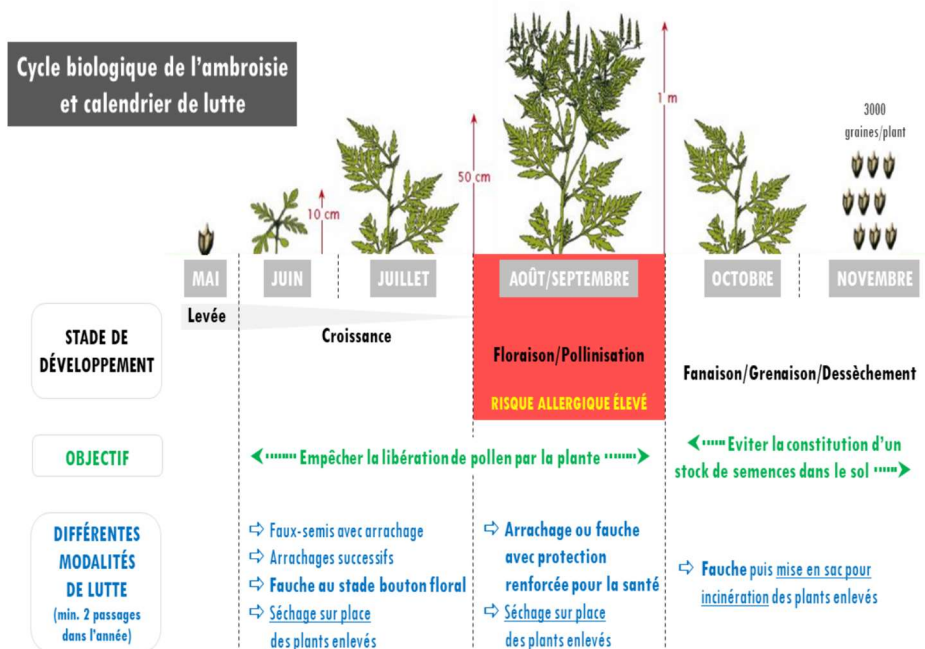
AMBROISIE : TOUS CONCERNÉS, CHACUN DOIT AGIR !

Qu'est-ce que l'ambroisie et comment la reconnaître ?

L'ambroisie est une espèce exotique envahissante, originaire d'Amérique du Nord, introduite au 19^{ème} siècle en France. L'ambroisie trifide, l'ambroisie à épi lisse et l'ambroisie à feuille d'armoise sont les trois espèces considérées comme nuisibles.

C'est une plante herbacée annuelle, elle est capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux, les champs cultivés, les pâturages et terres en friches (plante adventice), ainsi que sur les bords de routes et les terres non cultivées (plante rudérale). C'est également une menace pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eaux).

L'ambroisie a un besoin vital de lumière, ce qui explique sa rapide colonisation sur les sols.



Les risques pour la santé :

La présence de pollens respirés de fin juillet à octobre constitue un véritable enjeu de santé publique. Le pollen a un fort potentiel allergisant, quelques grains par m³ suffisent pour déclencher une réaction chez les personnes sensibilisées.

La réaction allergique appelée pollinose peut être grave : une rhinite sévère avec ou sans conjonctivite, compliquée fréquemment de trachéite et/ou d'asthme, et constamment d'une grande fatigue. Une atteinte cutanée est parfois associée : démangeaisons : urticaire, eczéma.

Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

Il convient donc d'éliminer l'ambroisie par un moyen mécanique : déchaumage, broyage, le plus tôt possible après la moisson (sol encore frais), en visant 100% d'efficacité pour éviter la floraison des ambrosies et la production de pollen puis de graines



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement-ambroisie
- email : contact@signalement-ambroisie.fr
- téléphone : 0 972 376 888



COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.info



Historique du château de la Meynardie

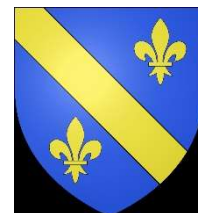


On ne sait rien du château fort qui précéda la construction actuelle, si ce n'est qu'il est attesté en 1609 et qu'il appartenait aux la Cropte* au XVIIe siècle. Une tour, seul vestige de l'édifice primitif, permet de le situer vers la seconde moitié du XVe siècle. C'est vers la fin du XIXe ou le début du XXe siècle qu'il est reconstruit dans un style néogothique. Lors de la première guerre mondiale, il servit de station sanitaire pour les tuberculeux et les blessés du poumon. En 1923, une convention entre la Dordogne et le Tarn autorise l'accueil des tuberculeux des deux départements à la Meynardie. A la fin des années 20, un sanatorium est construit à l'est du château, il ouvre le 25 avril 1930. La convention de 1955 permet l'accueil des

patients de la Gironde. L'aile nord est modernisée en 1957 et l'aile sud en 1963. Depuis l'arrêté ministériel du 25 avril 1972, l'établissement a commencé sa reconversion médicale par suppression de lits de physiologie et de pneumologie et création de lits destinés à l'accueil de personnes âgées atteintes de pathologies d'ordre neuro-psychiatrique. La reconversion est achevée en 1977 au profit de lits de cure pour longs séjours médicalisés. La capacité du centre était alors de 150 lits. En 1997, elle était de 185 lits. Depuis peu, le centre est en voie d'aménagements importants, tandis que le château abrite toujours la direction et les services administratifs.

***FAMILLE de LA CROPTÉ :** LOUIS de la Cropte, écuyer, seigneur de la Mothe, de Chassaignes et en partie de Cumont, de Salleboeuf, de Frampalais, du Mas de Montet, de la Boissière, de Villeteime, de la Faurie, la Cour, etc...céda à son frère François, la métairie de la Meynardie, avec tout droit de fondalité, située dans la paroisse de Saint Privat, juridiction de Ribérac, le 14 janvier 1566.

(La **maison de La Cropte** est une famille d'extraction chevaleresque originaire du Périgord blanc; par sa branche de **Chantérac**, elle constitue une des familles subsistantes de la noblesse française.)



Le Centre Hospitalier InterCommunal Dronne Double (CHICRDD) en 2022

Notre territoire a le privilège de disposer d'un centre hospitalier important réparti sur 3 sites : Ribérac, La Meynardie à St Privat en Périgord et St Aulaye. Il est né en 2016 de la fusion de ces 3 établissements. Le CHIRDD emploie plus de 500 agents et dispose de nombreux services sanitaires (médecine, SSR, USLD, HAD) et médico-sociaux (EHPAD, FAM, SSIAD). Voici l'offre de soins en détail site par site :

1) RIBERAC :

En centre-ville : Adresse : rue Jean Moulin 24600 Ribérac. Tél : 05 53 92 55 55

- **20 Lits de médecine** polyvalente à orientation gériatrique. C'est une unité de médecine apte à accueillir toutes les personnes âgées polypathologiques qui ne relèvent pas prioritairement « des soins d'une spécialité d'organes ».



- **5 Lits Identifiés Soins Palliatifs (LISP).** Ils accueillent des patients en fin de vie atteints d'une maladie grave, évolutive ou terminale quel que soit leur âge.

- **60 lits en Unité de Soins Longue Durée (USLD)** qui accueillent en hébergement sanitaire des résidents très fragiles. Elle prend en charge des personnes présentant une pathologie organique chronique ou une polypathologie, soit active au long cours, soit susceptible d'épisodes répétés de décompensation, et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie.

- **91 lits d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. (EHPAD)**

L'établissement dispose de chambres individuelles (20m²), réparties sur 3 unités tournant autour de petits patios intérieurs

- **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** est une structure médico-sociale. Les professionnels des SSIAD assurent sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers au domicile des personnes âgées en perte

d'autonomie sur tout le territoire. Le SSIAD dispose d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) qui optimise la prise en charge de ces patients.

- **6 lits Accueil de Jour Thérapeutique (AJT).** L'accueil de jour thérapeutique s'adresse aux personnes âgées présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et vivant à domicile. Ces patients y sont accueillis pour la journée et repartent dormir chez eux. C'est une aide précieuse pour les patients et les aidants.

- 2) ST AULAYE :** à l'entrée du bourg. Adresse : Rue du Dr Broquaire. 24410 St Aulaye. Tél : 05 53 92 43 00
- **35 lits de Soins de Suite et de Rééducation (SSR).** 25 lits supplémentaires devraient ouvrir en novembre. Ils s'adressent à des patients qui ont besoin de rééducation après un séjour hospitalier ou parfois directement de leur domicile à la demande du médecin traitant.



- **75 lits d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).** Les chambres, pratiquement toutes individuelles, sont réparties sur 3 étages avec une unité qui reçoit spécifiquement des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

- 3) LA MEYNARDIE** à St Privat en Périgord.
Adresse : La Meynardie 24410 St Privat en Périgord.
Tél : 05 53 92 48 00

- **30 lits de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).** C'est une structure médico-sociale d'hébergement. Le FAM a pour mission « d'accueillir des personnes présentant une situation complexe de handicap avec altération de leurs capacités de décisions et d'actions dans les actes essentiels de leur vie quotidienne ».

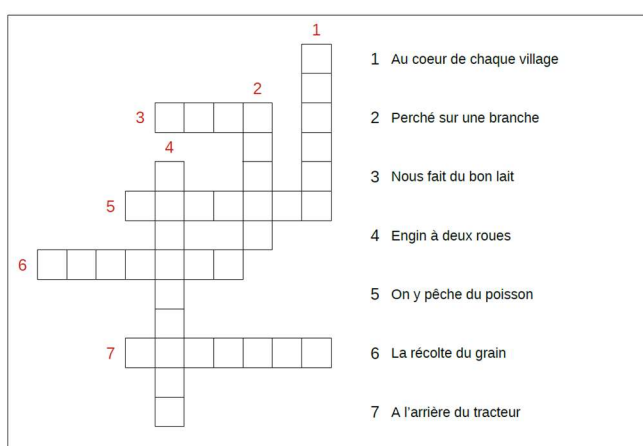


- **127 lits d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**

Les chambres, pratiquement toutes individuelles, sont réparties sur trois étages. Une unité protégée prend en charge les personnes désorientées, ayant une pathologie de type Alzheimer ou troubles apparentés

- **6 lits d'hébergement temporaire :** Ces lits d'hébergement peuvent accueillir pour une période courte (maximum 3 semaines) des patients âgés. Cela peut permettre d'habituer ces derniers à l'hébergement en EHPAD ou servir de période de répit pour les aidants.

Mots croisés en occitan



Dossier : Les déchets

Un problème de gestion qui date de toujours

Les hommes ont longtemps pu confier leurs déchets à la nature. Ce qui ne pouvait être utilisé pour nourrir les animaux était enfoui, brûlé ou servait à faire de l'engrais.

Au XIX^e siècle, l'hygiène et la salubrité publique deviennent une vraie préoccupation. Le préfet de la Seine **Eugène Poubelle** met en place, le 24 novembre 1883, un arrêté obligeant les propriétaires à mettre à disposition de leurs locataires un récipient destiné aux ordures ménagères. La quantité et la nature des déchets ont fortement évolué. Durant la seconde révolution industrielle, la fabrication de produits de synthèse se développe, de nouvelles sources d'énergie sont utilisées, les moyens de transport se diversifient. La population augmente et se concentre, les modes de vie et de consommation changent, et entraînent des déchets moins facilement biodégradables, avec des quantités produites plus importantes.



Pourquoi se préoccuper des déchets aujourd'hui ?

Les déchets peuvent avoir des impacts sur la santé humaine et sur l'environnement, s'ils ne sont pas correctement gérés. Et la raréfaction annoncée de certaines ressources non renouvelables rend indispensable de :

- Consommer ces ressources de façon efficace, d'où l'urgence de la prévention des déchets
- Tirer parti des déchets, grâce à la réutilisation, au recyclage, ou à la valorisation énergétique.

La politique française des déchets est fortement liée à celle de l'Union européenne.

➤ **Les déchets ménagers (ou Bio-déchets)**

Ces déchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables. Une partie de ces déchets peut être évitée, en luttant contre le **gaspillage alimentaire**.

Le reste de ces déchets peut et doit être valorisé. C'est un gaspillage que de les éliminer par incinération ou encore par la mise en décharge alors qu'ils représentent une ressource importante en matière et en énergie.

Les bio-déchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français...

Pourquoi séparer les bio-déchets du reste des déchets ?



La valorisation organique, via le compostage, permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable, le compost adapté aux besoins agronomiques des sols. La généralisation de ce tri à la source est prévue d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets en France. La collectivité territoriale définit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des déchets ménagers (bio-déchets).

Le développement du compostage domestique par le déploiement de composteurs individuels ou du compostage partagé, voire, le déploiement de la collecte séparée des bio-déchets via une collecte supplémentaire sont à mettre en œuvre...Aujourd'hui, la collecte des déchets verts, réalisée par les

particuliers s'effectue régulièrement avec un apport en déchetterie.

La gestion de proximité permet tout d'abord de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture de gestion des déchets : cela signifie moins de camions de collecte de déchets sur les routes, donc moins de dépenses d'énergie pour leur transport, moins de mise en décharge, moins d'incinération de déchets alimentaires.

Le processus de compostage réduit par trois les volumes des bio-déchets.

Il existe un autre procédé de réduction des déchets ménagers, la méthanisation qui permet de produire du méthane ré-

injectable dans les réseaux de distribution de gaz domestique.

➤ Déchets chimiques ménagers



Les déchets chimiques ménagers sont des déchets communément présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque de toxicité pour la santé et pour l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

Quelques exemples :

Produits d'entretien, produits chimiques usuels, solvants, pesticides et phytosanitaires ménagers, engrais ménagers, huiles usagées de moteur et de cuisson etc....

Ces déchets sont à déposer dans les déchetteries qui se chargent de les retraiter.

➤ Déchets des emballages ménagers



La filière des déchets d'emballages ménagers couvre les 5 grands matériaux d'emballages que sont le papier-carton, le plastique, l'acier, l'aluminium et le verre.

Le tri à la source des déchets d'emballages ménagers est pratiqué par une très grande majorité des Français, cependant un effort reste à faire sur la qualité du geste de tri, pour maîtriser les coûts de la filière et faciliter le recyclage.

L'humidité et les souillures (en particulier, le gras) sont les deux ennemis du recyclage du

carton et du papier. La fibre de cellulose se dégrade sous l'effet de l'humidité et les souillures (gras) empêchent le retraitement des cartons et des papiers d'emballage.

En 2016, le taux de recyclage atteint était de 68 %.



➤ Déchets des emballages métalliques ménagers



Tous les métaux sont recyclables indéfiniment sans perdre leurs propriétés. Cependant, lorsque l'on parle de recyclage des métaux, on parle en fait du recyclage de l'acier et de l'aluminium car ce sont les métaux les plus couramment utilisés dans l'industrie agro-alimentaire et qui sont **recyclables** :

- les boîtes de conserve et boîtes alimentaires non conserve tout format (vides) ;
- les fonds à ouverture facile : anneaux, capsules, bouchons couronne ;
- les cannettes, les aérosols, les petits fûts de bière de 5 litres (vides) ;
- les bidons de produits d'entretien industriels ménagers (vides) ;
- les boîtes décoratives d'alcool ou de parfum ;
- les barquettes semi rigides de plats préparés ;



Attention : le papier aluminium utilisé en cuisine ne se recycle pas.

➤ Déchets des plastiques



La planète produit des déchets plastiques dont 91% ne sont pas recyclés. L'union européenne traite 10 millions de tonnes de déchets plastiques par an.

La France en produit à elle seule 1 250 000 tonnes par an.

La technique d'incinération est largement utilisée par la France pour 67,5% des plastiques pour produire de l'énergie et 7,5% sont déposés en déchetterie pour enfouissement.

Le recyclage des déchets plastiques ne représente que 25% !

Les bouteilles et les flacons en plastique appelés « à haute valeur ajoutée » par les entreprises de recyclage sont destinés à la transformation et à la revente sur le marché sous forme de nouvelles bouteilles ou de fibres textiles (vêtements en « polaire »).

En 2016, notre pays ne recyclait que 26% de ses déchets plastiques, loin derrière l'Allemagne 50% et les Pays Bas 49%.



➤ Médicaments non utilisés (MNU)

Contenant des substances actives, les médicaments sont potentiellement dangereux pour l'environnement s'ils sont jetés avec les eaux usées ou mélangés avec les ordures ménagères. Risque de pollution des stations d'épuration et des digestats destinés à la méthanisation.



Un dispositif de récupération et de valorisation des déchets issus de la consommation de médicaments par les ménages a été mis en place dès 1993 par l'association Cyclamed.

Chaque année, plus de 14 000 tonnes de MNU collectés dans le réseau des 22 500 officines de pharmacie sont valorisés énergétiquement par incinération (soit plus de 60 % du gisement estimé).

La filière doit continuer à communiquer sur le geste de tri à la source auprès des ménages, notamment pour expliquer le tri des MNU qui sont à séparer des emballages vides et notices qui, eux, peuvent aller dans la filière de recyclage des emballages et des papiers.

➤ Piles, accumulateurs, ampoules électriques, cartouches d'encre, etc...

Ces déchets pour l'essentiel portables, utilisés par les ménages et les professionnels, peuvent contenir certaines substances dangereuses pour l'environnement et la santé.

Par ailleurs, ils présentent un fort potentiel de recyclage des matières qui les composent (métaux, plastiques...).

Chaque année, plus de 1 200 millions de piles et accumulateurs sont mis sur le marché français, ce qui représente plus de 200 000 tonnes. Il existe actuellement près de 60 000 points de collecte répartis sur l'ensemble du territoire national (lieux de vente des piles et accumulateurs, déchetteries, locaux professionnels, etc.).



➤ Pneumatiques usagés

Les déchets de pneumatiques, bien que classés comme des déchets non dangereux, représentent un danger pour



l'environnement et la santé publique en cas d'incendies (émissions de gaz toxiques) ou de dépôts sauvages (refuges pour les moustiques potentiellement porteurs de virus...). La législation a évolué et il est maintenant possible de déposer des pneumatiques de véhicules automobiles en déchetterie à l'exception des pneumatiques d'engins agricoles ou de camions de transport ou de grande taille, à rapporter chez les professionnels du pneumatique.

Le taux de collecte de pneus est proche de 100 % et le taux de traitement s'établit à 90 % environ. Les principaux modes de valorisation sont la valorisation énergétique en cimenterie (44% environ), suivie par la valorisation matière sous forme de

granulation (24%) et la vente en occasion (14%)

➤ Textiles usagés (TLC)

600 000 tonnes de textiles, linge de maison, chaussures (TLC) sont mis sur le marché en France chaque année, soit près de 10 kilos par an et par habitant. Une fois usagés, de nombreux déchets textiles sont encore abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères résiduelles alors qu'ils pourraient être réemployés ou réutilisés s'ils sont en bon état, soit recyclés s'ils sont abîmés.

L'objectif national est fixé à 1 PAV (point d'apport volontaire) pour 1500 habitants d'ici 2019.

En 2018, 187 000 tonnes ont fait l'objet du traitement suivant:

- 58,6 % ont été réutilisés
- 32,6% ont été recyclés (effilochage, chiffons)
- 8,4 % ont été valorisés énergétiquement
- 0,4 % ont été éliminés.

Le territoire national dispose de plus de 46.000 points d'apport volontaire, qui sont souvent des bornes de collecte sur l'espace publique ou sur l'espace privé (ex : parking de supermarché).



➤ Les perspectives :

Les différents acteurs de la fabrication de produits industriels doivent développer des solutions techniques pour les rendre plus durables, plus facilement recyclables et plus respectueux de l'environnement, que ce soit dans les domaines de l'emballage, de l'électronique, des appareils d'électroménagers, de l'ameublement, etc....

Les particuliers doivent participer activement à ces améliorations par leurs choix de consommation, le tri sélectif, et la maîtrise du gaspillage alimentaire ...

C'est le citoyen, qui conditionne le succès de l'ensemble du dispositif.

(sources : ADEME ; www.ecologie.gouv.fr (2017 à 2019) ; EUROSTAT

Nous avons conscience que les articles de ce numéro ne font que survoler le sujet. Nous vous en reparlerons donc, en publiant un article plus détaillé sur une filière par bulletin municipal (création, collecte, recyclage). Nous traiterons dans le prochain numéro la filière plastique.

Les déchets et leurs collectes sont des sujets d'actualités, surtout avec la mise en place du nouveau système par le SMD3. Si vous avez des préoccupations ou des interrogations particulières, n'hésitez pas à nous en faire part, par mail ou téléphone, à la mairie (05 53 91 22 87, mairie-stprivat-en-perigord@orange.fr).

« Conversation avec...: »

Cette nouvelle rubrique n'a pas d'autre prétention que celle de fixer la mémoire de nos communes, et pour cela nous allons à la rencontre de nos aînés afin qu'ils nous racontent leurs souvenirs et nous donnent ainsi une image d'un temps que nous n'avons pas connu.

Les propos que vous allez découvrir n'engagent que leurs auteurs et ne sont qu'une facette du miroir du passé. Merci à eux pour cette générosité.

« Conversation avec : Christian MIANE »

C'est dans sa maison située à BOURDEILLES que nous avons rencontré l'Abbé Christian MIANE, ce 15 septembre 2020 à 15h30. Nous sommes accueillis chaleureusement dans son confortable salon. Aux murs sont accrochés des œuvres du peintre Louis-Jean BEAUPUY qui résida naguère à Saint Privat des Prés et dont on peut voir les stations du chemin de croix dans l'église. La onzième station représente la mort du Christ avec en fond de décor le village de Saint Privat des Prés comme nous l'apprend l'Abbé.Après avoir décliné notre identité et le but de notre visite, nous demandons à l'Abbé MIANE de se présenter



(ITINERAIRE)

Je suis né en 1937 dans la paroisse de DRAYAUX-SAUVEBOEUF, c'est un hameau de la commune de LALINDE, mais c'était une paroisse à part entière...(c'est à DRAYAUX qu'il y a la première église qui est transformée en maison).

J'avais un frère. Il s'appelait Pierre Raymond. Il avait 9 ans de plus que moi. Je l'appelais "Momon". Je n'arrivais pas à dire Raymond J'avais une tante qui s'appelait Résilda. A la campagne on disait tata : tata Résilda, en fait Tralala" pour moi et, toute sa vie, on l'a appelée "Tralala". Mon père était agriculteur et expert agricole auprès des tribunaux. Ce qui m'étonnait gamin, c'est que mon père tutoyait le juge Gérard de LALOUBIE dont le père était juge de paix à LALINDE. Ils avaient été à l'école ensemble à SAUVEBOEUF. Donc ils se tutoyaient. .. Et moi j'étais très choqué que mon père tutoie le juge dont le père était un vieux monsieur que l'on respectait beaucoup ..., tout le monde levait la casquette: Monsieur...André, le père, André de LALOUBIE. On avait notre béret à la main tout le temps quand on le voyait...d'aussi loin on l'enlevait et on le mettait que quand on ne le voyait plus. Et pourtant c'était un vieux pépère adorable. Mais c'était l'époque.

A côté de la maison où je suis né il y a un ruisseau qui passe et qui s'appelle le DRAYAUX ...d'un côté il y avait le mur de la grange de notre famille (le ruisseau faisait 1,50m).... et de l'autre côté il y avait les premières rangées de barbelés d'un camp de 400 prisonniers hommes.

On vivait à côté du presbytère. J'y ai vu de tout, des évêques, des curés...on disait à notre curé : « ce serait plus joli si vous mettiez une ceinture rouge et un béret rouge comme avaient les évêques à l'époque »....Rouge ou violet on ne faisait pas la différence...on savait point ce qu'était un évêque, ce qu'était un curé... moi j'étais un garçon de la campagne... J'étais voisin avec ça....et puis un jour (*il avait 9 ans*) j'ai dit à mes parents que j'avais envie... de devenir prêtre, ce qui les a beaucoup surpris, étonnés et qui a bouleversé ma maman....La sœur de papa, veuve de 14 (*veuve de guerre*) aidait Monsieur le curé, elle faisait un brin de ménage et un peu de cuisine de temps en temps...et il vivait plus que pauvrement et ma maman avait peur que je meurs de faim, ce qui est louable pour une maman et ça a été son inquiétude permanente jusqu'à ce qu'elle meurt. J'avais 18 ans lorsqu'elle est morte, elle ne m'a pas vu prêtre.

Je pense que ce qui m'a aiguillé vers le sacerdoce c'est ce contact avec les prisonniers...en ce sens...c'était des barbelés...nous les gamins du villageon leur parlait...ou plutôt c'était eux qui nous parlaient parce qu'ils avaient des enfants de notre âge. Nous étions 4 ou 5 bons copains....On n'avait à la campagne pas de chocolat, pas d'orange, pas de banane, mais on ne manquait de rien. On mangeait des gâteaux, on avait du sucre, on avait tout mais on avait envie de ce que nous n'avions pas.

La première fois que je suis allé à Périgueux avec mes parents, j'ai vu des bananes, j'ai demandé qu'est-ce que c'était ? J'ai dit « Maman j'en voudrais »...elle a essayé mais elle n'avait pas la carte avec les tickets de rationnement pour des bananes. Elle en est revenue malade de ne pas avoir eu des bananes pour son gamin, j'ai dû faire un caprice sans doute.

Je suis rentré le 2 octobre 49, au petit séminaire St FRONT de BERGERAC où j'ai fait tout mon cycle depuis la sixième jusqu'à la terminale.

J'ai fait mon grand séminaire à PERIGUEUX, à la maison St Jacques. Mon grand séminaire je l'ai coupé en deux...j'ai arrêté un jour comme ça, pour mille et une raisons, j'ai travaillé chez moi pendant 6 mois avec mes parents, à la ferme à BERGERAC. Après je suis allé dans une usine de BERGERAC mettre des haricots en boîte et puis après pendant un an j'ai été pion à l'école Fénelon. Puis je suis revenu au grand séminaire.

Il y avait à cette époque-là, l'Algérie qui bougeait où « on envoyait du monde »... et quand je suis allé au grand séminaire j'ai passé mon conseil de révision et là, je ne donnerai aucun détail, je ne dirai rien, j'ai été réformé. Je me suis retrouvé à PERIGUEUX (puisque le conseil d'incorporation était à PERIGUEUX), sans argent, sans de quoi revenir.

Heureusement mon frère était chasseur, et il chassait avec le chauffeur de bus qui faisait PERIGUEUX-BERGERAC. Je suis allé le trouver...je dis voilà je suis le frère de "Momon" « Ah ! Bon qu'est-ce que tu fais là ? » je lui dit que j'ai passé mon conseil de révision. Je suis réformé et je voudrai rentrer à BERGERAC, mais j'ai pas de quoi vous payer. Est-ce que mon frère peut vous payer ? « Oui allez, monte ». Je suis allé à BERGERAC, on habitait à trois kilomètres, parce qu'entre temps on avait déménagé. Mes parents avaient acheté une propriété plus importante pour installer mon frère comme il faut, comme agriculteur. Il était marié. Il avait 9 ans de plus que moi....

. Et en arrivant à BERGERAC, je n'ai pas pu appeler chez moi puisque je n'avais pas de quoi payer la communication téléphonique, et valise en main, j'ai fait mes trois kilomètres...arrivé chez moi mon père s'est mis dans une colère noire...déserteur...alors j'ai eu beau lui expliquer, j'ai dit voilà mon livret militaire, réformé RD2. A l'époque j'étais pas malade, j'étais en pleine forme. Pourquoi j'ai été réformé, j'en sais rien. Quand je suis revenu, mon père m'a fait monter dans la voiture, il m'a dit « On va à la gendarmerie ! ». On est allé à la gendarmerie avec mon livret militaire. Il connaissait le Capitaine de gendarmerie à BERGERAC, il lui dit « Je voudrais que tu m'expliques un peu pourquoi Christian est réformé ? ». En partant de la gendarmerie, mon père m'a emmené chez le toubib. « Qu'est ce qu'il a, Christian, pour être réformé ? ». Mon père était aux cent coups. Il pensait que j'étais déserteur. Pour lui c'était l'abomination. Nous étions en pleine période de la guerre en Algérie. Il rappelait les classes.

Pendant le grand séminaire vous avez interrompu votre formation pendant deux ans...

Je voulais respirer un peu. C'était une très bonne chose d'interrompre pendant deux ans. Maintenant c'est obligatoire pour les séminaristes : Il faut qu'ils aillent au travail et qu'ils gagnent leur vie pendant au moins une année. C'est parfait ça. Après, ils font des stages en paroisse...Mais tout cela n'existait pas à l'époque

En 1964, le 23 mai j'ai été ordonné prêtre à la Cathédrale St Front à PERIGUEUX. J'ai célébré ma première messe à CREYSSE, puisque mes parents avaient déménagé...et pendant 3 ans j'ai été vicaire à St ASTIER.

J'ai fondé une troupe scout, j'ai fait des choses...Il y a les scouts israélites, les juifs, les scouts de la cimaise, les protestants, et les scouts catholiques qui se divisent en scouts de France et scouts d'Europe.

Les guides de France ce sont les filles....Quand j'étais à St ASTIER, j'ai fait des camps mixtes avec une maîtrise mixte. On avait du mal à trouver une maîtrise pour s'occuper des filles et une maîtrise pour s'occuper des garçons. On s'est fait taper sur les doigts, on s'est fait remonter les bretelles sérieusement...Il n'y a que l'évêque qui n'a jamais rien dit...d'avoir une maîtrise mixte !. Bien sûr les garçons étaient d'un côté au bout du bois et les filles étaient à l'autre bout...et ma tente était au milieu avec celle de la maîtrise. Mais...de temps en temps la nuit on faisait une tournée, des rondes et je voyais, j'entendais des choses...et je les ramenaient chacun à leur tente. Mais c'était tellement humain que les garçons aillent chercher les filles. Maintenant c'est séparé.

Quelle est la fonction du vicaire ?

Le domestique du curé. Vous savez on raconte l'histoire suivante : l'évêque auxiliaire, quand il voit l'évêque le matin, il dit « bonjour Monseigneur qu'est-ce que je dois faire ? », quand il est coadjuteur c'est à dire qu'il doit prendre la suite, il dit « bonjour Monseigneur que décidons-nous de faire aujourd'hui ? ».

...Au bout de 3 ans, Monseigneur PATRIAT, un jour, m'a dit, « voilà je vais regrouper les jeunes, vous allez être deux ou trois ensemble, je sais pas encore, est-ce que tu veux en faire partie ? » J'ai dit oui, pour partir de St ASTIER où je m'ennuyais à mourir. Il m'a proposé St PRIVAT que je ne connaissais pas du tout....il a essayé de nous regrouper...On avait fait tout notre séminaire ensemble, depuis la 6ème ...moi je me suis retrouvé à St PRIVAT des PRES, avec 7 communes : j'avais St PRIVAT qui était la capitale, la MEYNARDIE qui était un sanatorium avec 200 tuberculeux (d'ailleurs 1/4 du cimetière actuel est occupé par eux...) St VINCENT JALMOUTIERS, FESTALEMPS, CHASSAIGNES, BOURG du BOST, PETIT BERSAC, St ANTOINE CUMOND...voilà ce que j'avais comme paroisses...et donc il y avait un autre jeune qui était à LA ROCHE CHALAIS, Robert BOUET et un autre qui était à CHAMPAGNE FONTAINE. Heureusement on avait tous les trois un bus pour ramasser les enfants du catéchisme.

J'y suis allé avec bonheur et avec joie. Et comme dans la chanson (*il fait référence à Linda de SUZA*) je suis arrivé avec ma valise en carton (que j'ai jetée il y a seulement trois ans)....Et j'avais une vespa. Et c'est comme ça que je suis arrivé à St PRIVAT. Ma table c'était une chaise haute de l'église...Mais ma première messe en tant que curé de St PRIVAT et des paroisses environnantes, elle a eu lieu le 4 août 67 à CUMOND. C'était la fête patronale....en disant la messe de 11h, à la fête de CUMOND, ça a été ma présentation à la commune.

Je me souviens du presbytère de St PRIVAT où il y pleuvait comme dehors. J'avais tendu des plastiques, Guy GAUTIER m'avait donné des gouttières, et vous regarderez, il y a des lucarnes justes sous le toit du côté de la rue d'où sortait à deux endroits un tuyau de dalle et j'envoyais l'eau là. Je n'avais pas de marques au plafond et il ne me pleuvait pas dessus. J'avais Oh.... 2/3 de la toiture du presbytère qui était clouée avec du nylon qui envoyait dans ces dalles pour envoyer l'eau dehors...Le Maire était charmant, c'était Monsieur VALENTIN....C'était comme ça partout. La dernière année ils ont installé le chauffage central....

Vous avez fait toute votre mission dans le Ribéracois ?

De St PRIVAT où je suis resté 9 ans, l'évêque m'a envoyé à St AULAYE tout en gardant le secteur de St PRIVAT et en ajoutant les trois communes autour de St AULAYE, et je suis parti à St AULAYE...Où c'était plus confortable...Mais le presbytère de mon cœur c'est St PRIVAT.

Et je suis parti à THIVIERS. J'ai un ami intime qui a été nommé lui aussi en même temps que moi, en 81. Il a fait comme moi deux septennats. Moi j'habitais à THIVIERS, lui il habitait une bicoque qui s'appelle l'Elysée. Et son nom c'est (rire) François MITTERAND. C'est curieux, on a été nommés tous les deux au mois de mai. Je suis resté deux septennats à THIVIERS ...puis 12 ans à RIBERAC...

Et là le cancer m'a terrassé. Cancer du colon et de l'intestin...J'ai souffert. Je crois qu'il me reste 12 ou 13 cm

de colon et 68 cm d'intestin. L'évêque est venu me fermer les yeux quand j'étais en réanimation. Il avait mis sur sa tête ce qui va aux pieds. Il était comme un Schtroumpf. Mais là j'étais en train de passer l'arme à gauche. Et...Il est venu pour me donner l'extrême onction...mais vraiment l'extrême...et ça n'a pas marché. Et je me suis retrouvé dans ma chambre sans savoir ni comment ni pourquoi au bout de 14 jours de réanimation .

Vous souvenez-vous qui était là avant vous ?

Lino TATO. D'ailleurs il est au cimetière de St PRIVAT. C'était avant moi. Alors...Il y a eu Lino TATO puis ...il y a eu un prêtre avant moi. Il est resté neuf mois. Il s'endormait, les jeunes l'avait fermé dans la salle des fêtes...et pendant la messe, les lectures, il s'endormait, il fallait que Monsieur SIGNAC, ou LOUSSOUARNE qui était l'économe de la MEYNARDIE, ou Pierre de FAYE aillent le secouer pour le sermon. Il avait sûrement rapporté une maladie de...d'Afrique...

...(1ère partie)

Pour celles et ceux qui souhaiteraient témoigner sur leur passé et ainsi participer à la collecte de nos mémoires, vous pouvez contacter **M.Alain LUCOT** au **06 86 90 70 55** ou **M.Dominique RABOISSON** au **06 71 27 86 05**

Vie associative :

Le tennis club de St Privat

« Comme pour toutes les associations sportives, l'année a été plus que morose. Le cours de tennis n'a pas connu la fréquentation habituelle en raison de la crise sanitaire. L'accès au cours a été vandalisé et un nouveau cadenas mis en place. Les services techniques de la mairie ont nettoyé le terrain et passé le produit anti-mousse d'entretien.

Le trail que le tennis club avait prévu en juin 2020 a donc été annulé et, en raison de la mauvaise évolution de la crise liée au covid il n'est pas reporté en 2021. L'assemblée générale est prévue en avril 2021 et il serait fort intéressant que des personnes se manifestent pour faire parti de l'association »

Comité des fêtes et du patrimoine :

« Une nouvelle année nous a ouvert ses portes et c'est l'année de l'espoir. L'espoir de pouvoir animer nos bourgs afin de se retrouver pour partager ces moments si conviviaux qui nous permettent de se rencontrer. Souhaitons que ces virus soient enfin anéantis et que nous retrouvions une vie sociale normale. Le comité des fêtes vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne année. Denise Ragot »



Cette photo a été prise sur la commune.
A vous de deviner ou ?*

Natura St Privat 24 : (Association loi 1901 pour la Protection de l'Environnement et des Populations)

"Chers amis, voisins, adhérents,

Comme vous le savez tous à présent, l'association Natura Saint-Privat 24 s'est créée en fin d'année dernière afin de protéger notre cadre de vie, notre santé, notre sécurité et celles de nos proches, nos professions parfois liées au tourisme, la valeur de nos biens immobiliers ainsi que toutes les convictions qui s'y rattachent notamment face au projet d'usine à méthane entrepris sur Saint-Privat-en-Périgord. Mais pas seulement.

Nous défendons aussi une agriculture qui ne saurait faire l'impasse sur les méthodes vertueuses et respectueuses de l'environnement qui existent pourtant. Nous en défendons par là même les agriculteurs qui sauront raison garder et même ceux qui, sans le savoir, pourraient tomber dans un guet-apens.

Nous nous engagerons au cours de l'année 2021 à vous informer le plus clairement possible sur tous les sujets que nous serons prêts à défendre, tant qu'ils restent dans notre champ d'action et dans nos compétences

Retrouvez-nous sur notre page Facebook "Natura Saint-Privat 24" ou contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

naturasaintprivat24@gmail.com Bien à vous. »



Cette photo a été prise sur la commune .A vous de deviner ou ?**



Cette photo a été prise sur la commune.
A vous de devinez ***



Association ASLAC

« l'association est en attente de reprise. Voici le planning que nous avons envisagé mais qui n'a rien de définitif. Nous vous ferons part des dates officielles et des annulations au fur et à mesure.

27 mars 2021 sortie Gilberte

24 avril 2021 sortie Marie Luce

29 mai 2021 sortie Pia

12 juin 2021 sortie vélos José

25 juin 2021 clôture de la marche

30 juin 2021 clôture de la gym

4 septembre 2021 reprise de la marche

8 septembre 2021 reprise de la gym

18 septembre sortie Gilberte

2 octobre 2021 assemblée générale et les 20 ans de l'asso

16 octobre 2021 marche octobre rose

Bonne santé à tous et à bientôt »

Comité des fêtes de Festalemps

« L'année qui s'est écoulée a été compliquée, toutes les activités ont été suspendues. Le temps est long sans se retrouver autour d'un moment festif mais nous ne vous avons pas oublié et pensons à vous. Le début d'année est encore bien difficile mais nous espérons pouvoir organiser notre fête annuelle les 13,14,15 août si la situation sanitaire nous le permet. Ce sera avec un grand plaisir que les membres du comité des fêtes de Festalemps et moi-même vous retrouverons pour partager ce moment tant attendu. Tous les membres du comité des fêtes de Festalemps et moi-même vous souhaitons une bonne année, une bonne santé et surtout prenez soins de vous et de vos proches.

A bientôt. les membres du comité des fêtes de Festalemps et son président »

Résultats mots croisés



Résultats photos

Photo* : Le bourg de Festalemps derrière l'église

Photo** : Cumond

Photo*** : St privat des prés entre les fouilloux et les Farges